

Politique environnementale de Groupe SOS Consulting

2023



Résultats du bilan carbone 2022



Période de reporting : Ce bilan carbone étant le premier réalisé par l'entreprise, il constitue le **bilan de référence de l'entreprise**.

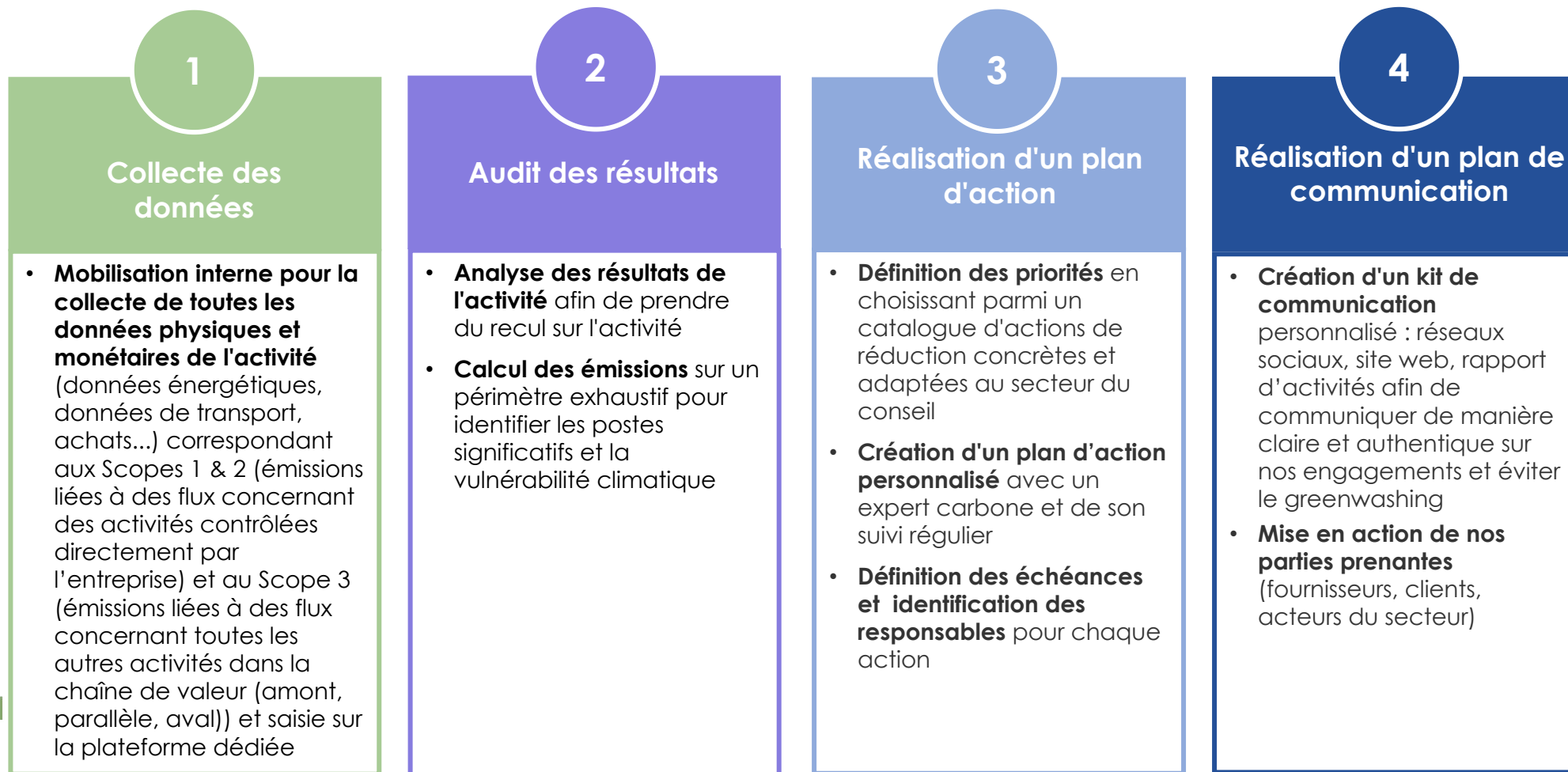
Période du bilan : 01/01/2022 - 31/12/2022

Périmètre opérationnel : Ce bilan couvre l'ensemble des émissions directes (sources contrôlées par l'organisation) et indirectes (sources nécessaires aux activités de l'organisation) de l'entreprise (option recommandée par défaut). Les éventuelles exclusions, notamment en raison de manque de données à date, sont justifiées plus loin.

Périmètre organisationnel : L'approche de contrôle retenue est le contrôle opérationnel (option recommandée par défaut). L'organisation consolide 100 % des émissions des installations qu'elle contrôle.

Méthodologie de notre Bilan Carbone et limites

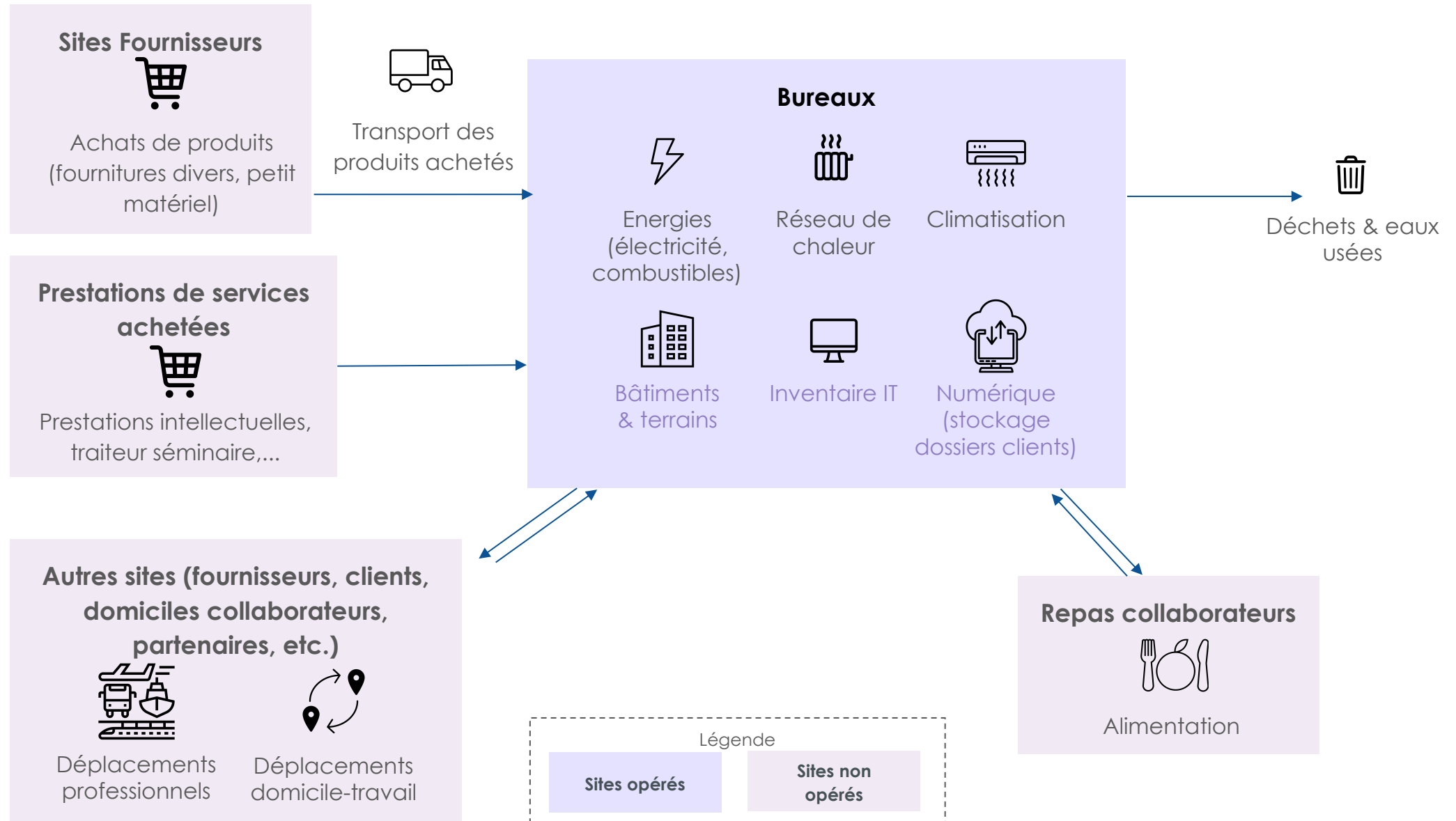
Pour la réalisation de son premier bilan Carbone, Groupe SOS Consulting s'est fait accompagner par Aktio. Le bilan couvre le spectre suivant :



Limite : 73% des émissions ont été calculées à partir de **données physiques** et 27% des émissions du bilan ont été traitées en **données monétaires** issues de la comptabilité sur estimation des achats.

Le bilan permet donc d'**apprécier les ordres de grandeur** mais il reste important de garder en tête qu'il y a une **incertitude dans les résultats**, notamment pour certaines catégories.

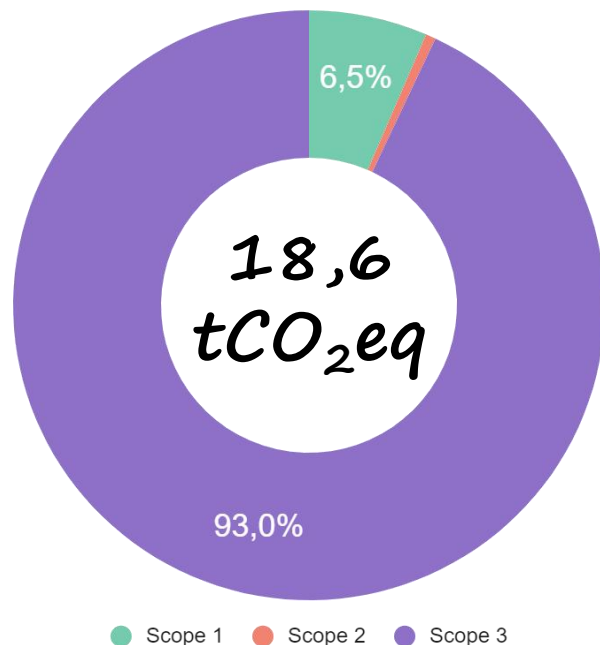
Cartographie des émissions de Groupe SOS Consulting



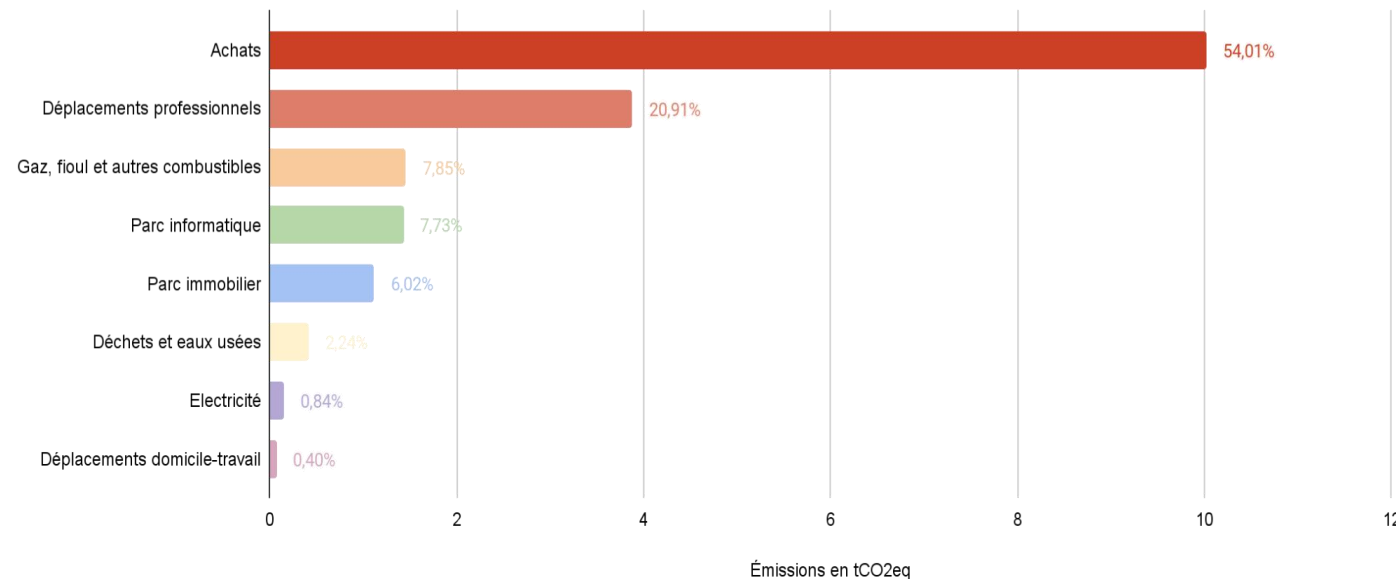
Vue d'ensemble des résultats de notre bilan carbone en 2022

6

Répartition des émissions totales par Scope (tCO₂ eq)



Répartitions des émissions totales par catégorie (tCO₂ eq)



Observation générale

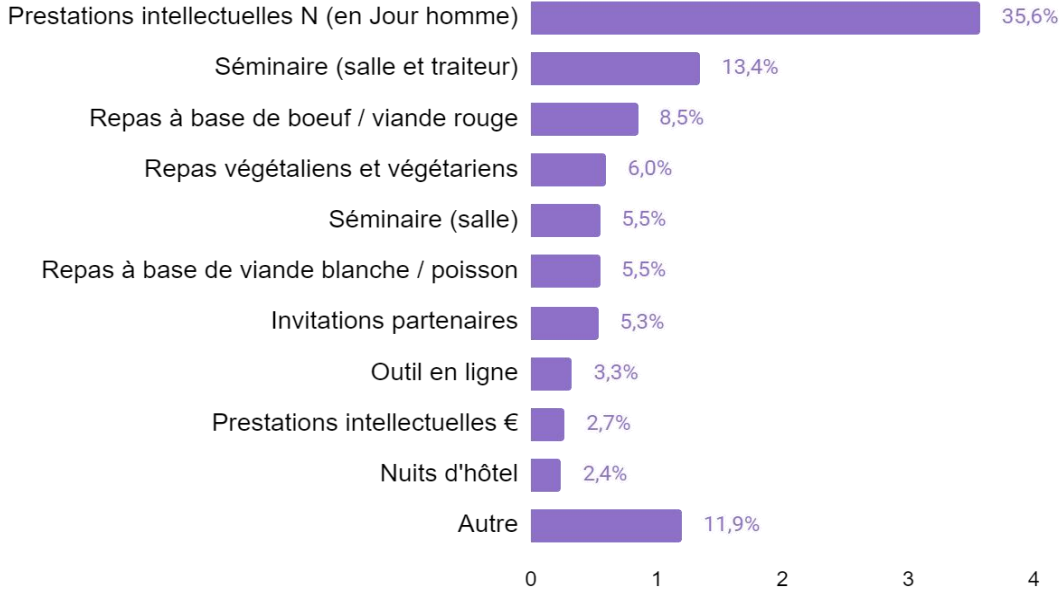
Pour une entreprise du **secteur des services**, un **scope 3 supérieur à 80% voire 90%** du bilan est courant. C'est donc sur des postes d'émissions du scope 3 qu'il faudra concentrer les efforts du plan d'actions afin de réduire les émissions GES le plus efficacement possible.

Résultats clés

- Les émissions liées aux **achats de biens et services** représentent **54%** du bilan carbone.
- Les déplacements professionnels** représentent **21%** des émissions de ce bilan.
- L'utilisation du **parc immobilier (consommation de gaz, d'électricité, d'eau, production de déchets)** représente **11%** du bilan carbone.

Vue détaillée des résultats sur nos 2 principaux postes d'émission

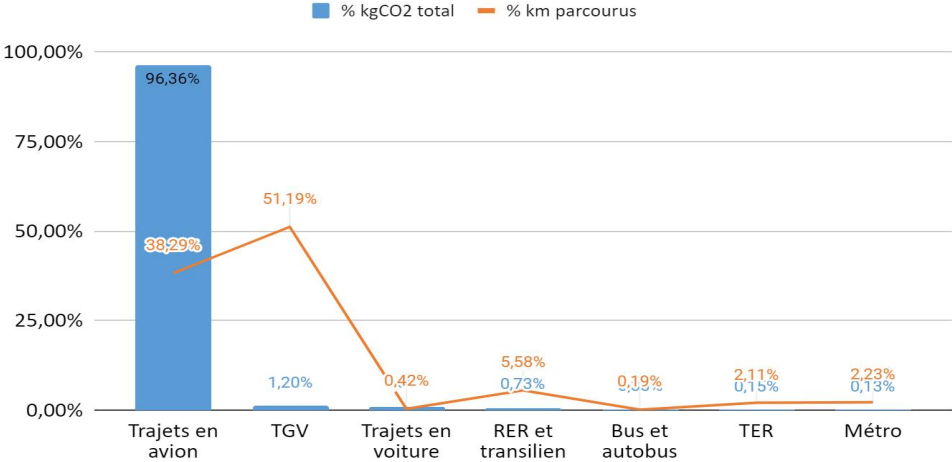
Répartition des émissions des achats en tCO₂ eq (top 10)



Le poste d'émissions principal correspond à nos **prestations intellectuelles** (35,6% pour celles comptabilisées en physique et **38,3%** au total)

Réduire ce poste nécessite au préalable de **préciser où sont les impacts** en effectuant une **enquête plus complète** auprès de nos **travailleurs indépendants**.

Impact des déplacements professionnels



La **quasi-totalité** (96%) des impacts des déplacements professionnels proviennent des **trajets en avions**, alors qu'ils ne concernent que 38% des km parcourus.

Réduire ce poste nécessite de **limiter les trajets en avion**, et de **privilégier les transports alternatifs** lorsque possible.

1. La majeure partie des émissions de Groupe SOS consulting réside dans ses achats de service

- L'impact des achats de biens et prestations de services a été estimé de manière **assez imprécise** (42% des émissions estimées en ratio monétaire), par manque de temps et d'informations => Il sera nécessaire pour le prochain bilan de **creuser en physique** les 42% des émissions estimées via des ratios monétaires.
- Le poste principal étant l'achat des prestations intellectuelles, il est indispensable d'affiner la mesure de ce poste d'émission en **engageant nos partenaires et sous-traitants** dans la démarche de mesure et de réduction de leurs émissions.

2. Les émissions liées directement à l'activité des collaborateurs sont principalement issues de leurs déplacements professionnels et de leur alimentation

- Les émissions des déplacements professionnels sont **plus de 50x supérieures** à celles des déplacements domicile-travail, du fait de l'utilisation de l'avion.
- Les émissions induites par les repas ne sont pas directement de la responsabilité de Groupe SOS consulting, elles constituent davantage un besoin de **sensibilisation** sur l'impact carbone individuel des collaborateurs.

3. L'impact des déplacements domicile-travail, des impressions et du stockage numérique est négligeable

A close-up photograph of a bee on a white flower, with a large white number '2' overlaid on the right side of the image.

2

Notre trajectoire de
maîtrise et réduction
de nos émissions





Un plan d'action est de qualité si :

- ❑ son périmètre couvre au moins **75%** des émissions du bilan carbone brut (correspond au niveau "intermédiaire" d'un quantiGES)
- ❑ il contient entre **6 et 15 actions** distinctes
- ❑ il contient au moins **3 actions** liées au quotidien des collaborateurs dans le but de les sensibiliser
- ❑ il contient au moins **3 actions** applicables rapidement selon le client
- ❑ **30%** du périmètre des émissions est couvert par des actions dont le potentiel de réduction est indiqué (ordre de grandeur)

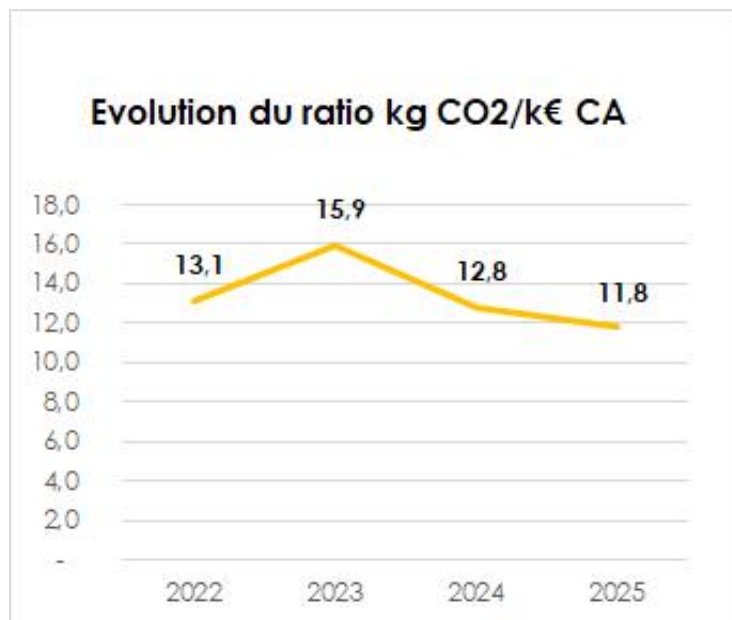


Un plan d'action approfondi peut :

- ❑ contenir le nom des **porteurs d'actions**
- ❑ contenir une **temporalité**
- ❑ contenir les **coûts** financiers, humains et structurels
- ❑ contenir le **pourcentage de réduction global**
- ❑ contenir les **impacts connexes** des actions sur les autres sections et leurs **potentiels effets rebonds**
- ❑ contenir des **partenaires** associés aux actions
- ❑ contenir des **supports de visualisation** (matrice facilité / impact / coût par exemple)

Notre trajectoire de réduction de nos émissions d'ici 2025

Groupe SOS Consulting a décidé de mettre en place une **trajectoire de réduction de ses émissions totales 2024** par rapport aux **valeurs de références du bilan carbone 2022** réalisé fin 2023. Notre ambition est de **réduire progressivement nos émissions par millier d'euro de CA à partir de 2024 (-2,3%)** par rapport à l'année 2022.



Année	CA missions (€)	CA total (€)	Bilan carbone (kg CO ₂)	Ratio (kg CO ₂ / k€ CA)	Objectif par rapport à 2022
2022	1 176 548	1 417 431	18 585	13,1	
2023*	1 080 379	1 321 262	21 048	15,9	21,5%
2024	1 093 990	1 334 873	17 103	12,8	-2,3%
2025	1 148 690	1 389 573	16 366	11,8	-8,1%

* : le bilan carbone de l'année 2023 est en cours de calcul et sera stabilisé lors du second trimestre 2024.

Notre plan de réduction de nos émissions d'ici 2025 : périmètre et postes d'émission ciblés

Cet objectif ne pourra être atteint qu'à travers la **mise en place d'un plan d'action prioritaire** qui se concentrera prioritairement sur **3 postes d'émission** (représentant **82% des émissions totales** de Groupe SOS Consulting), à savoir :

- **les achats** (fournitures et sous-traitance)
- **les déplacements professionnels** (hors déplacement domicile-travail)
- **le parc informatique**

Les autres postes d'émission - bien qu'importants pris individuellement - n'ont pas été retenus dans le périmètre du plan d'action prioritaire en raison:

- soit du montant assez faible d'émission dans le bilan global (ex. déplacement domicile-travail)
- soit de l'absence de maîtrise de la part de Groupe SOS Consulting sur le poste en question (parc immobilier)
- ou bien les deux cumulés.

Un plan de réduction couvrant 82% de nos émissions

Poste d'émission	Résultat bilan CO2 (2022)	Part de nos émissions totales (2022)
Achats	10,04	54,01%
Déplacements professionnels	3,9	20,91%
Gaz, fioul et autres combustibles	1,46	7,85%
Parc informatique	1,44	7,73%
Parc immobilier	1,12	6,02%
Déchets et eaux usées	0,4	2,24%
Electricité	0,15	0,84%
Déplacements domicile-travail	0,07	0,40%
Total	18,6 tCO2 éq	

75 %

82 %

Notre plan de réduction de nos émissions d'ici 2025 : nos objectifs par poste d'émission



Postes	2022	2023	2024	2025
Achats (hors sous-traitance)	6,47	6,47	6,00	6,00
Sous-traitance	3,58	6,04	5,46	4,73
Déplacements professionnels	3,90	3,90	1,00	1,00
Gaz, fioul et autres combustibles	1,46	1,46	1,46	1,46
Parc informatique	1,44	1,44	1,43	1,42
Parc immobilier	1,12	1,12	1,12	1,12
Déchets et eaux usées	0,40	0,40	0,40	0,40
Electricité	0,15	0,15	0,15	0,15
Déplacements domicile-travail	0,07	0,07	0,07	0,07
Total (T CO2)	18,58	21,05	17,09	16,35

Sous-traitance	2022	2023	2024	2025
NB JH	248	419	379	328
% sous-traitance / CA	15%	27%	24%	20%
Montant sous-traitance (€)	173 832	293 548	265 571	229 738
Facteur (kgCO2 / JH)	14,4	14,4	14,4	14,4
Total T C02	3 576	6 039	5 463	4 726

Notre plan de réduction de nos émissions d'ici 2025 : Nos 14 actions prioritaires (1/2)

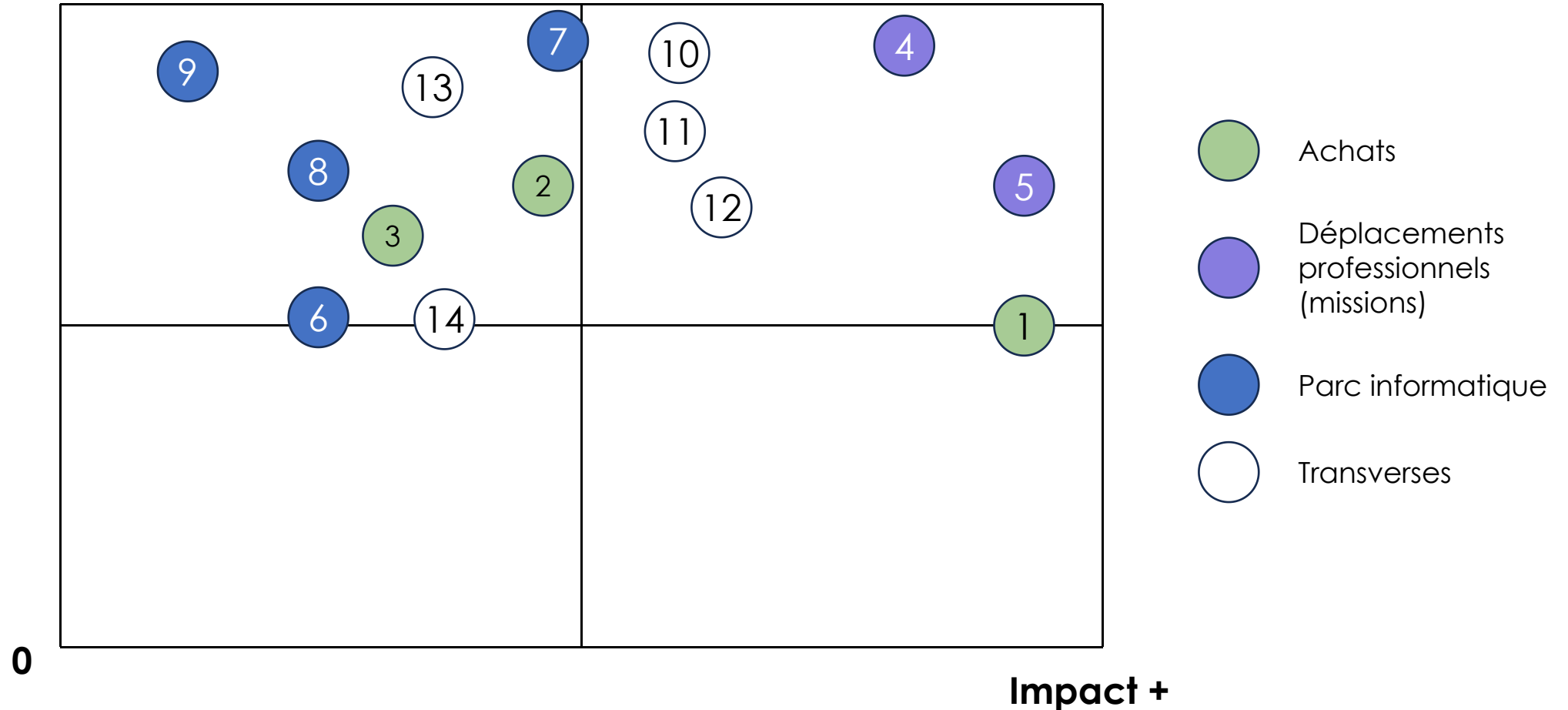
#	Poste	Description de l'action	Indicateur de suivi	Temporalité
1	Achat de sous-traitance	Limitier au maximum la sous-traitance dans l'exercice de nos missions de conseil	% de sous-traitance sur les nouveaux contrats signés	Horizon 2025
2	Achat de sous-traitance	Sensibiliser nos sous-traitants sur l'importance de mesurer et limiter leurs émissions carbone dans la durée (envoi d'un mail type, invitation à un événement Bilan Carbone, etc)	Nombre de sous-traitants sensibilisés	Dès 2024
3	Achat (hors sous-traitance)	Faire la liste des achats de fournitures/biens directement gérés par Groupe SOS Consulting, vérifier l'existence d'alternatives plus écologiques et le cas échéant fixer un critère environnemental	En cours de définition	Dès 2024
4	Déplacements professionnels	Limitier les déplacements professionnels dans le cadre des missions/prospection au strict nécessaire, en privilégiant au maximum les visio-conférences	Émissions carbone liées aux déplacements professionnels	Dès 2024, déjà mis en place
5	Déplacements professionnels	Mettre en œuvre notre politique de mobilité professionnelle : • En Ile de France, usage systématique de mode de transport bas carbone (marche, vélo, transports en commun) et si impossible, préférence pour les véhicules légers et électriques • Hors Ile-de-France, usage recommandé du train pour les déplacements terrestres inférieurs à 5h		Dès 2024, déjà mis en place

Notre plan de réduction de nos émissions d'ici 2025 : nos 14 actions prioritaires (2/2)

#	Poste	Description de l'action	Indicateur de suivi	Temporalité
6	Parc informatique	Limiter au maximum l'achat et le renouvellement de l'équipement informatique au strict nécessaire	Taux de renouvellement	Dès 2024
7	Parc informatique	S'engager à influencer la politique Groupe/SAI en matière d'achat de matériel informatique reconditionné (Passage systématique par Ecodair pour les prochains achats via le contrat SAI + Envoi d'un mail à l'équipe informatique)	Nombre de réunions de partage/communications par an	Dès 2024
8	Parc informatique	Mener une opération de nettoyage de nos dossiers Sharepoint et messagerie Outlook une fois par an	Diminution du poids de l'espace de stockage	Une fois par an, dès 2024
9	Parc informatique/Tra nsverse	Diffuser et faciliter l'appropriation du guide écogestes auprès des collaborateur-rice-s (avec un focus sur les écogestes numériques pour rallonger la durée de vie)	Part des collaborateur-rice-s sensibilisé-e-s aux écogestes	Dès 2024, déjà mis en place
10	Transverse	Participation des collaborateur-rice-s au calcul du bilan carbone et à la mise à jour de la politique environnementale	Fréquence de mise à jour du bilan carbone et de la politique environnementale	Depuis 2023, déjà mis en place
11	Transverse	Mettre en place une campagne d'affichage et une réunion annuelle de sensibilisation aux écogestes à l'échelle du bâtiment rue de FAR	Part des collaborateur-rice-s du bâtiment rue de FAR sensibilisé-e-s	Dès 2024, déjà mis en place
12	Transverse	Former les collaborateur-rice-s aux enjeux environnementaux à travers des ateliers (2tonnes, fresque du climat, etc.), des journées Hors Les Murs et interventions d'expert-e-s	Part des collaborateur-rice-s de GSOS Consulting formé-e-s + Nb actions de formation réalisées par an	Dès 2023, déjà mis en place
13	Transverse	Mettre en place une compensation carbone des émissions de Groupe SOS Consulting, en lien avec notre politique philanthropique	Montant des crédits de compensation carbone	Dès 2024
14	Transverse	Sensibiliser nos clients sur l'importance de mesurer et limiter les émissions carbone dans la durée (mise à jour de nos signatures, partage de notre bilan/plan de réduction, ajout de nos engagements dans nos propositions commerciales et d'indicateurs sur nos devis)	Pourcentage de clients sensibilisés	Dès 2024

Nos 14 actions prioritaires d'ici 2025

Faisabilité +





3

Vue détaillée de
l'ensemble de nos
engagements
environnementaux



Pourquoi cela nous concerne ?

Actuellement, nos estimations d'émissions, établies en ratio monétaire, indiquent que 42% des émissions totales de Groupe SOS Consulting sont liées aux achats de biens et prestations de services. Cependant, cette évaluation, bien que significative, manque de précision en raison du manque de temps et d'informations.

Pour le prochain bilan, nous nous engageons à approfondir la compréhension de ces émissions afin d'avoir un résultat au plus près de la réalité. Cependant, au vu de ces résultats, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'il est impératif d'engager activement nos partenaires et sous-traitants dans cette démarche de mesure et de réduction de leurs émissions.

Nos engagements

- ▶ **Limiter au maximum la sous-traitance** dans l'exercice de nos missions de conseil (maximum 20% du budget total de la mission)
- ▶ **Sensibiliser nos sous-traitants** sur l'importance de mesurer et limiter leurs émissions carbone dans la durée (envoi d'un mail type, invitation à un événement Bilan Carbone, etc)

Pourquoi cela nous concerne ?

Les produits recyclés sont composés de matières premières issues des filières de recyclage. Ils sont le résultat d'un cercle vertueux qui consiste à moins produire de déchets en achetant responsable, à éviter le gaspillage, à réparer, à réutiliser... Les produits recyclés permettent de préserver les ressources naturelles en utilisant la matière déjà existante, de réduire le gaspillage, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, d'économiser de l'énergie et des matières premières.

Ainsi, acheter des produits recyclés et recyclables contribue à la réduction de l'empreinte carbone de Groupe SOS Consulting.

Nos engagements

- ▶ **Achats de produits de bureau recyclés et recyclables** : stylos, petites fournitures et recyclage de ces articles aussi souvent que possible.
- ▶ **Achat de papier Ecolabel européen** pour 100% du papier. Une référence produit est produite à partir de papier recyclé et est certifiée FSC, une autre est certifiée PEFC, et les deux sont entièrement recyclables.*
- ▶ **S'engager au reconditionnement / don en fin de vie** de notre matériel informatique
- ▶ **Achat d'encre d'imprimante écologique** (encre végétale) ou recharge des cartouches d'encre.
- ▶ **S'engager à influencer la politique Groupe/SAI en matière d'achat de matériel informatique reconditionné**

Pourquoi cela nous concerne ?

Les déplacements de nos collaborateur-ice-s constituent l'un des principaux postes d'émission carbone de Groupe SOS Consulting.

Au-delà des déplacements quotidiens domicile-travail, nos équipes sont amenées ponctuellement à avoir des déplacements professionnels dans le cadre de mission ou de prospection clients.

Nos engagements

- ▶ **Limitation** des déplacements professionnels dans le cadre des missions/prospection au strict nécessaire en privilégiant l'organisation de réunions à distance
- ▶ Prise en compte systématique de **l'impact carbone comparatif estimé** ([Simulateur de l'ADEME](#)) pour toute nouvelle réservation
- ▶ En Ile de France, préférence pour les déplacements avec des **modes de transport bas carbone** (marche, vélo, transports en commun)
- ▶ Hors Ile-de-France, préférence pour le **train** (usage obligatoire pour des déplacements terrestres inférieurs à 5h)
- ▶ Estimation du **coût de la compensation carbone** des déplacements sur l'année 2023*

* La Direction du Développement Durable et des Achats étudiera les possibilités de travailler avec un prestataire spécialisé, et d'interfacer le programme de compensation avec l'outil de réservations de voyages.

Pourquoi cela nous concerne ?

Notre équipe de consultant-e-s utilise quotidiennement des équipements (ordinateurs) et des technologies du numérique comme Teams (visioconférence) et One Drive (stockage de données sur le cloud, serveurs distants). L'impact carbone de nos équipements et usages informatiques représente 7,73% de nos émissions.

Nos engagements



Achat :

- **Limitation de l'achat et du renouvellement de l'équipement informatique** au strict nécessaire (ex. pas de téléphone professionnel)
- **Recyclage** systématique du **matériel IT en fin de vie** dans le cadre d'un contrat-cadre avec le Groupe SOS



Usage :

- **Sensibilisation** des collaborateur-ice-s aux usages numériques responsables dans le cadre du guide des écogestes
- **Pratiques d'impression très restrictives** (approche quasi zéro papier)
- **Nettoyage** de nos dossiers Sharepoint et messagerie Outlook une fois par an
- **Utilisation privilégiée de Mozilla Firefox** sur l'ensemble de nos ordinateurs et adaptation du moteur de recherche choisi en fonction de la finalité et de son empreinte

Pourquoi cela nous concerne ?

Revisiter nos habitudes de consommation et améliorer la gestion des ressources (électricité, gaz, fioul, eau) est une étape cruciale vers une responsabilité environnementale accrue. Bien que cela puisse impliquer des ajustements internes, chaque action compte dans notre quête d'impact réduit. En sensibilisant nos collaborateurs et en les engageant dans la gestion responsable des ressources, nous visons à réduire notre empreinte écologique tout en favorisant un changement de mentalité durable.

Nos engagements

- ▶ **Suivi de la consommation en électricité, gaz et eau** des locaux parisiens
- ▶ **Fixation d'objectifs d'efficacité** en fonction du chiffre d'affaires
- ▶ **Actions de sensibilisation à destination de la direction achats du Groupe SOS** en faveur de contrats cadres à énergies renouvelables et à faible impact
- ▶ **Actions de sensibilisation à destination des équipes** partageant les locaux en faveur de pratiques permettant de limiter l'usage de l'eau, des équipements de chauffage / climatisation et de l'éclairage
- ▶ **Installation d'équipements** permettant une gestion plus efficace de l'énergie (détecteur de présence, mousseurs, etc)
- ▶ Actions de sensibilisation à destination du propriétaire des locaux pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment

Pourquoi cela nous concerne ?

Sensibiliser les équipes aux écogestes et au développement durable est essentiel afin de créer des réflexes écologiques durables. Cependant mettre en place des écogestes au bureau est parfois difficile car cela implique de changer le fonctionnement interne d'une entreprise et des habitudes ancrées. Pourtant, certaines actions peuvent avoir un réel impact et engager durablement les équipes.

La sensibilisation et l'implication de nos collaborateur-rice-s est donc l'un de nos axes prioritaires afin de réduire notre impact environnemental et de faire changer les mentalités.

Nos engagements

- ▶ Mise en place d'une **campagne d'affichage** sur les écogestes dans l'open space
- ▶ Diffusion d'un **guide 360 d'écogestes** à l'ensemble des collaborateur-rice-s dès leur arrivée
- ▶ Participation des collaborateur-rice-s à la conduite du **bilan carbone** de Groupe SOS Consulting chaque année
- ▶ Participation des collaborateur-rice-s à l'élaboration et la mise à jour **des engagements environnementaux** de Groupe SOS Consulting chaque année
- ▶ Organisation **d'une journée hors les murs** au moins une fois par an en lien avec les enjeux de développement durable et de protection de l'environnement
- ▶ **Montée en compétence de l'équipe** à travers l'atelier 2 tonnes (le 19/12/23) et des déjeuners thématiques avec des expert-e-s (Planète urgence, etc)

Pourquoi cela nous concerne ?

La capacité à accéder à des moyens financiers est indispensable au bon fonctionnement des structures associatives, tout autant que leur capacité à se faire connaître.

Dès lors, nous avons choisi de réaliser un don à une association reconnue d'utilité générale de manière annuelle. Ce don est à hauteur de 1€ par jour-homme de production de l'équipe conseil. Chaque année, l'association bénéficiant de ce don est choisie via une concertation de l'équipe de Groupe SOS Consulting.

Nous communiquons également sur la structure qui reçoit ce don, afin de mieux faire connaître ses actions.

Nos engagements



Intégration d'associations à visée environnementale dans la liste des associations pouvant profiter de **versement de financements à hauteur d'un euro par jour homme produit**, dans le cadre de la politique philanthropique, pour une cause environnementale

Pourquoi cela nous concerne ?

Notre équipe émet peu sur le poste du transport domicile-travail, notamment grâce à l'usage du métro.

Nous souhaitons cependant valoriser et encourager les mobilités douces, et faciliter des solutions de mobilité alternatives aux transports en commun.

Nos engagements



Mise en place d'un forfait mobilités durables de 10€/mois pour les collaborateur-ice-s utilisant des mobilités douces (vélo en libre-service, trottinettes, co-voiturage etc.)*

*Sont concernés tous les collaborateurs du GROUPE SOS Consulting, stagiaires et apprentis compris, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel, travaillant dans une région ou une ville proposant ce type de service. Toute collaboration d'une durée prévue supérieure à deux mois peut donner lieu au remboursement de l'abonnement annuel.

Pourquoi cela nous concerne ?

Notre équipe émet relativement peu de déchets. Cependant il semble nécessaire d'avoir une gestion responsable de ces derniers. Ainsi, le recyclage permet d'éviter le gaspillage des ressources naturelles et d'énergie, de sécuriser l'approvisionnement de l'industrie en matières premières et de diminuer notre impact environnemental notamment.

Le marc de café est également une partie importante de notre consommation ce qui nous incite à trouver une solution pour le réutiliser.

Enfin, afin d'éviter d'utiliser des produits contenant des substances chimiques toxiques et donc les divers effets sur la santé et l'environnement, nous nous engageons à utiliser des produits d'entretien éco-responsables.

Nos engagements

- ▶ Amélioration du recyclage des déchets à travers **la campagne d'affichage**
- ▶ **Compost du marc de café par une entreprise spécialisée**
- ▶ **Utilisation de produits d'entretien ecolabellisés** (Ecolabel européen pour les produits d'essuyage, les détergents, les lessives, Ecocert pour les produits désinfectants ou encore NF Environnement pour les sacs poubelles)*
- ▶ **Dépôt de 100% de nos déchets dangereux** (piles, cartouches d'imprimante, ampoules) auprès d'une structure locale et solidaire spécialiste du recyclage

Pourquoi cela nous concerne ?

En moyenne, l'alimentation représente 22 % de l'empreinte carbone d'un français, elle est le 3^e poste le plus émetteur de gaz à effet de serre, après le transport (30 %) et le logement (23 %). La consommation en restaurants et la restauration collective pèsent pour 14 % dans ces émissions.

Au niveau de Groupe SOS Consulting, n'ayant pas d'espace de restauration collective dans nos locaux, les engagements que nous pouvons prendre sont principalement individuels. Cela passe notamment par la réduction de la consommation de repas à emporter et d'origine animale et par l'augmentation de la consommation locale et de saison.

Nos engagements

Engagements individuels :

- ▶ **Incitation à la réduction de la consommation de repas à emporter** et à prendre son propre contenant lors de l'achat de nourriture à emporter
- ▶ **Incitation à la réduction de la consommation de produits d'origine animale**
- ▶ **Incitation à l'augmentation de la consommation locale et de saison**

Engagements collectifs :

- ▶ **Sélection de restaurants / prestataires éthiques ou ayant des pratiques écologiques** (ou éthiques) (nourriture biologique, locale, démarche zéro déchet...) dans le cadre des différentes sorties (séminaires, restaurants en équipe...)



CONTACT

Xuan-Dai VERET

Directrice Groupe SOS Consulting
consulting@groupe-sos.org

GROUPE SOS CONSULTING

L'impact social et environnemental au service de la performance